New Brunswick

Nouveau-Brunswick

Premier's Council on the Status of Disabled Persons

Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées

Annual Report

Rapport annuel

1989-1990

91-01807/

Published by:
Premier's Council on the Status of Disabled Persons
Province of New Brunswick
Kings Place, Suite 648
440 King Street
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H8
Canada

October 1990

Design Management:
Communications New Brunswick

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55048-320-8

ISSN 0825-8201

Printed in New Brunswick

Publié par :
Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées
Province du Nouveau-Brunswick
Kings Place, Pièce 648
440, rue King
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H8
Canada

Octobre 1990

Services de design :
Communications Nouveau-Brunswick

Photocomposition :
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55048-320-8

ISSN 0825-8201

Imprimé au Nouveau-Brunswick

The Honourable Frank McKenna
Premier of the
Province of New Brunswick

Dear Sir:

I have the honour to present to you the eighth Annual Report of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons. This report covers the fiscal year ending March 31, 1990.

Respectfully submitted,

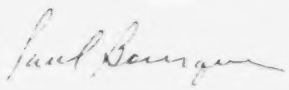

Dr. Paul Bourque
Chairperson

À l'honorable Frank McKenna
Premier ministre
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Premier ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le huitième rapport annuel du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées pour l'année financière se terminant le 31 mars 1990.

Rapport respectueusement soumis par,

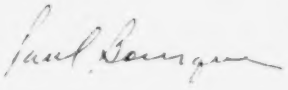

Dr Paul Bourque
Président

Table of Contents

Message from Chairperson 7

Executive Director's Report 8

Council Members 11

Outline of Responsibilities 12

Council Background 14

Council Activity Report 1989-90 16

- Executive Committee Meetings 16
- Full Council Meetings 17

Publications and Briefs 1989-90 19

Major Projects Planned - 1990-91 21

Auditor's Report 23

Table des matières

Message du Président 7

Rapport du Directeur général 8

Membres du Conseil 11

Énoncé des responsabilités 12

Historique du Conseil 14

Rapport des activités du Conseil 1989-90 16

- Réunions du Comité exécutif 16
- Réunions du Conseil 17

Publications et mémoires du Conseil 19

Principaux projets prévus pour 1990-91 21

Rapport du vérificateur 23

Message from the Chairperson

Let me first begin our annual review exercise by noting that:

"Change is inevitable...
Change cannot be rushed...
Change cannot be forced...
Change is usually painful...
Change does not take a clearly predictable course...
Change involves taking risks."

Indeed, 1989/90 has been a time of change for the Premier's Council on the Status of Disabled Persons (PCSDP) and, consequently, for the disabled population of New Brunswick. As one gleems through the Council's Activity Report and the number of publications and briefs submitted by the Council listed in this Annual Report, again a substantial amount of work has been accomplished.

I would like to draw your attention to two particular endeavours which have been undertaken in the past year. In June 1989, the Council was instrumental in ensuring that National Access Awareness Week be fully celebrated in New Brunswick. The amount of enthusiasm and participation generated during that week was significant in bringing greater understanding of the needs of the disabled persons in our province. The second major event was our Forum which was held in the Fall of 1989. Over 200 participants engaged in a two-day exercise which served as a basis for the revision of our Action Plan. The participants were able to share their views and develop recommendations to shape future government program policy matters concerning disabled persons in our province. The Forum proved to be a significant and successful event.

These accomplishments would not have been possible without the time, effort, energy and wise counsel of the Board members of the PCSDP. The Council remains indebted to each one of its members. Staff also played a crucial role in ensuring that the Council be fully prepared and in responding to the many requests addressed to our office. The Council recognizes and applauds Randy, Danielle, Andrea and Nora for the manner in which the work is carried out.

Hopefully, the activities of the PCSDP have carried us closer to the comprehensive, coordinated and caring system that disabled persons deserve in New Brunswick.

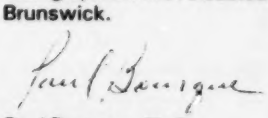

Paul Bourque, Ph.D.
Chairperson

Message du président

Permettez-moi de commencer notre bilan annuel en vous mentionnant que :

«Le changement est inévitable...
Le changement ne peut être précipité...
Le changement ne peut être forcé...
Le changement est habituellement douloureux...
Le changement ne suit pas un chemin clairement établi...
Le changement comporte des risques.»

En effet, 1989-1990 a été une période de changement pour le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, et par le fait même, pour les personnes handicapées du Nouveau-Brunswick. Comme l'indique le rapport des activités du Conseil et le nombre de publications et de mémoires soumis par celui-ci et énumérés dans ce rapport annuel, une énorme quantité de travail a de nouveau été accomplie.

J'aimerais attirer votre attention sur deux initiatives spéciales entreprises au cours de la dernière année. En juin 1990, le Conseil a joué un rôle de premier plan pour s'assurer que la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées soit célébrée au Nouveau-Brunswick. L'enthousiasme et la participation manifestés durant cette semaine ont contribué grandement à mieux faire comprendre les besoins des personnes handicapées de notre province. Le deuxième événement important a été notre Forum qui a eu lieu à l'automne de 1989. Plus de 200 personnes ont participé à un exercice de deux jours qui a servi de base à la révision de notre Plan d'action. Les participants ont pu exprimer leurs points de vue et formuler des recommandations pour orienter la politique des programmes gouvernementaux à l'avenir concernant les personnes handicapées de notre province. Le Forum a été un événement important très réussi.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le temps, l'effort, l'énergie et l'orientation des membres du Conseil d'administration du CPMCPH. Le Conseil doit beaucoup à chacun de ses membres. Les membres du personnel ont également joué un rôle crucial en s'assurant que le Conseil soit prêt et en répondant aux nombreuses demandes qui lui sont parvenues au bureau. Le Conseil apprécie et remercie Randy, Danielle, Andrea et Nora pour la façon dont ils ont effectué ce travail.

Nous espérons que les activités du CPMCPH nous auront rapproché d'un système global, coordonné et attentionné auquel ont droit les personnes handicapées du Nouveau-Brunswick.

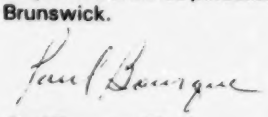

Paul Bourque, Ph. D.
Président

Executive Director's Report

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons maintained an active agenda for the year in question and brought focus to a large cross-section of issues of interest to persons with disabilities.

We continued our efforts to gather current information from many sources to develop reasonable positions to advocate changes for persons with disabilities. Trying to balance the views of the various stakeholder groups and consumers representing many types of disabilities has not always been easy but the results have been effective.

Hosting public regional meetings, attending conferences and workshops, having a toll-free number, producing the Council's newsletter and directory of services, maintaining an extensive library of periodicals and materials related to disability concerns, combined with active consultations with government departments, agencies and consumers have helped to keep our data and suggestions current.

We were very pleased to coordinate the activities in New Brunswick to celebrate National Access Awareness Week. This allowed municipalities, provincial and federal government departments, advocate groups, corporate sponsors, disabled consumers and others to work together to improve the full and equal participation of citizens with disabilities in their communities. The development of Municipal Advisory Committees of Disabled Persons was a tangible outcome of this project.

The Council was involved in a number of formal briefs and submissions listed elsewhere in the report. In particular, we submitted to such important bodies as the Special Committee from the Legislature on Integration, the Premier's Round Table on the Environment and the Economy, and the Royal Commission on Electoral Reform.

Regular contact was maintained with key government departments on their programs as they related to persons with disabilities. We also promoted the needs of less established disability groups such as the Head Injury Association of New Brunswick, services for deaf persons and individuals with learning disabilities.

The major accomplishment for the year was the hosting of the Action Plan Forum in Fredericton in October. Representatives from around the province

Rapport du directeur général

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées a eu une année très active et a axé ses efforts sur de nombreuses questions d'intérêt pour les personnes handicapées.

Nous avons poursuivi nos efforts pour recueillir de l'information à jour de nombreuses sources afin d'élaborer des prises de position raisonnables en vue de promouvoir les changements en faveur des personnes ayant des handicaps. Il n'a pas toujours été facile d'équilibrer les points de vue des différents groupes d'intervenants et des consommateurs représentant de nombreux types de handicaps, mais les résultats ont été positifs.

Pour nous aider à tenir notre information et nos suggestions à jour, nous avons organisé des rencontres publiques régionales, assisté à des conférences et des ateliers, fait installer un numéro sans frais, produit un bulletin et un répertoire des services du Conseil, maintenu une bibliothèque exhaustive des revues et du matériel reliés aux préoccupations des personnes handicapées, et consulté activement les ministères et organismes du gouvernement et les consommateurs.

Nous avons eu le plaisir de coordonner les activités de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick. Ces activités ont permis aux municipalités, aux ministères provinciaux et fédéraux, aux groupes de promotion des droits, aux entreprises commanditaires, aux consommateurs handicapés et aux autres de travailler ensemble pour assurer la participation entière et égale des citoyens ayant des handicaps dans leur communautés. La mise sur pied des Comités consultatifs municipaux pour les personnes handicapées a été un résultat concret de ce projet.

Le Conseil a présenté un certain nombre de mémoires officiels et exposés mentionnés ailleurs dans ce rapport. Nous avons soumis des documents à des groupes importants comme le Comité spécial de l'Assemblée législative sur l'intégration, la Table ronde du Premier ministre sur l'environnement et l'économie et la Commission royale sur la réforme électorale.

Des contacts réguliers ont été maintenus avec les ministères importants du gouvernement relativement à leurs programmes pour les personnes ayant des handicaps. Nous avons également fait la promotion des besoins des groupes de handicapés moins bien établis comme l'Association des traumatismes crâniens du Nouveau-Brunswick, les services pour les malentendants et les personnes ayant des difficultés d'apprentissage.

La principale réalisation de l'année a été le Forum sur le Plan d'action qui s'est tenu à Fredericton en octobre. Les représentants de toute la province se sont réunis pour

came together to review the Decade of Disabled Persons and the government's action plan in place to that point. Speakers and workshops allowed government, advocates, service providers, professionals, consumers and family members to share information on what the resources are, what the problems are and what might be done to improve the quality of life for disabled persons in New Brunswick. A commitment was undertaken to negotiate a new Revised Action Plan for Persons with Disabilities to be ready by June, 1990.

This Revised Action Plan was to offer specific recommendations, identify a focus point of responsibility, name the stakeholders to be consulted and set a timetable for action. This strategy will require approval of the provincial government departments for their roles in each recommendation.

During the year in question, we had the strong support of the government and are optimistic of further results. Council members and staff are to be commended for their energy and insight on behalf of persons with disabilities. Doris Norman and Bernadette Theriault completed their terms and must be congratulated for tremendous contributions to the Council. We were fortunate to see John Bout, Keith Scott and Anne Blanchard appointed to the Council. They have already made their mark.

Unfortunately, this is my final annual report for the Council as I leave to pursue another challenge. However, I would like to take this public opportunity to recognize the Council members over the years who gave of their time and expertise to shape the Council. Guy LeBlanc, Bev Hallam and Paul Bourque, who took on the extra burdens of Council Chairperson over the years, deserve recognition for a job well done.

The Council staff also performed beyond the call of duty and deserve a share of the credit for whatever success that the Council has enjoyed.

I truly believe that the Council has made a difference up to this point and under new leadership will continue to speak up diligently on behalf of disabled persons.

If the various groups and stakeholders can continue to build on a foundation of growing public awareness, the sharing of appropriate information and the spirit of partnership, we will truly be able to say that citizens in New Brunswick who happen to have a disability are still "People First".

passer en revue la Décennie des personnes handicapées et le Plan d'action du gouvernement alors en place. Les conférenciers et les ateliers ont permis aux gouvernements, aux défenseurs des droits, aux fournisseurs de services, aux professionnels, aux clients et aux membres des familles d'échanger de l'information sur les ressources, les problèmes et les mesures à prendre pour améliorer la qualité de vie des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick. On s'est engagé à négocier un nouveau Plan d'action révisé pour les personnes handicapées; le plan devrait être prêt d'ici juin 1990.

Le Plan d'action révisé devait contenir des recommandations précises, identifier un centre de responsabilité, nommer les intervenants à consulter et établir un échéancier pour la prise de mesures. Cette stratégie nécessitera l'autorisation des ministères du gouvernement provincial en ce qui a trait à leur rôle pour chaque recommandation.

Au cours de l'année en question, nous avons bénéficié de l'appui du gouvernement et nous sommes optimistes au sujet de l'avenir. Il faut féliciter les membres du Conseil et le personnel pour l'énergie et le dévouement dont ils ont fait preuve au nom des personnes handicapées. Doris Norman et Bernadette Thériault ont terminé leur mandat et nous les félicitons pour leur énorme contibution au Conseil. Nous sommes heureux de la nomination de John Bout, Keith Scott et Anne Blanchard au Conseil. Leur présence se fait déjà sentir.

Malheureusement, ceci est mon dernier rapport annuel au Conseil puisque je me prépare à relever un autre défi. J'aimerais profiter toutefois de l'occasion pour remercier les membres qui ont donné de leur temps et de leurs compétences au cours des années pour faire du Conseil l'organisme qu'il est devenu. Guy LeBlanc, Bev Hallam et Paul Bourque, qui ont accepté les lourdes tâches de la présidence du Conseil au cours des années, méritent d'être reconnus pour un travail bien fait.

Le personnel du Conseil ne s'en pas tenu strictement au minimum et il mérite une part du crédit pour le succès du Conseil.

Je crois sincèrement que le Conseil a fait une différence jusqu'à maintenant et qu'avec un nouveau directeur, il continuera de parler au nom des personnes handicapées.

Si les divers groupes d'intervenants peuvent continuer de bâtir sur la sensibilisation accrue du public, l'échange d'information pertinente et l'esprit de partenariat, nous pourrons réellement dire que les citoyens du Nouveau-Brunswick qui ont un handicap sont toujours des «citoyens d'abord».

Rick Hansen has said that he would like Canada to be the best country in the world for persons with disabilities to live. We would also like to see New Brunswick recognized as the best place in Canada for citizens with a disability to live.

Due to the work of this Council, the goal is now a bit closer!

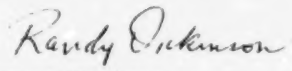

Randy Dickinson
Executive Director

Rick Hansen a dit qu'il aimerait que le Canada soit le pays le plus accueillant au monde pour les personnes handicapées. J'aimerais également que le Nouveau-Brunswick soit reconnu comme étant le lieu le plus accueillant au Canada pour les citoyens handicapés.

Grâce au travail de ce Conseil, nous nous approchons de plus en plus de l'objectif!

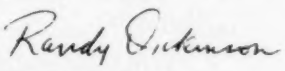

Randy Dickinson
Directeur général

Council Members

Dr. Paul Bourque Chairperson	Moncton
Rick Price Treasurer, Provincial Association Representative	Fredericton
Agathe Robichaud Provincial Association Representative	Moncton
Anne Martin Provincial Association Representative	Chatham
Anne Blanchard Public-at-Large Representative	Bertrand
Guy LeBlanc Past Chairperson, Public-at-Large Representative	St-Antoine
Anne-Marie Gammon Bathurst Regional Representative	Bathurst
R. Keith Scott Fredericton Regional Representative	Fredericton
Dr. Roger Côté Grand Falls Regional Representative	Edmundston
Art Jardine Secretary, Miramichi Regional Representative	Newcastle
John Bout Moncton Regional Representative	Moncton
Dr. Dennis Furlong Vice-Chairperson, Restigouche Regional Representative	Dalhousie
Dr. Ron Craig Member-at-Large, Saint John Regional Representative	Saint John

Membres du conseil

Dr Paul Bourque Président	Moncton
Rick Price Trésorière Représentant d'une association provinciale	Fredericton
Agathe Robichaud Représentante d'une association provinciale	Moncton
Anne Martin Représentante d'une association provinciale	Chatham
Anne Blanchard Membre du public en général	Bertrand
Guy LeBlanc Ancien président Membre du public en général	St-Antoine
Anne-Marie Gammon Représentante de la région de Bathurst	Bathurst
R. Keith Scott Représentant de la région de Fredericton	Fredericton
Dr Roger Côté Représentant de la région de Grand-Sault	Edmundston
Art Jardine Secrétaire Représentant de la Miramichi	Newcastle
John Bout Représentant de la région de Moncton	Moncton
Dr Dennis Furlong Vice-président Représentant de Restigouche	Dalhousie
Dr Ron Craig Membre du public Représentant de la région de Saint John	Saint John

Outline of Responsibilities

A. Members attend regular meetings of the full Council which are usually held quarterly.

B. Members are to keep the Council informed of appropriate information from their region and from groups they are associated with on issues related to disabled persons.

C. Members may be elected to serve on the Executive Committees of the Council and will be required to attend extra meetings.

D. Members may be asked to serve on special ad hoc committees if necessary to deal with specific matters of concern.

E. Members act as a contact person for their area for individuals and groups wishing information on the Council or referral to appropriate assistance through our office.

F. Members are given opportunities to provide specific input when Council prepares reports on current issues. Affirmative or negative comments from all members is essential for this process to work. Draft copies are usually circulated for comment after consulting with the members, and the final version of position papers are approved by the Council prior to public circulation. Council members must respect the deadlines established for their input between Council meetings.

G. Members are encouraged to share appropriate information about Council's activities with any groups involving the interests of disabled persons.

H. Members are asked to assist with local follow-up on publicity for Council meetings by checking to see if press releases are used by local media. This public relations program includes helping to distribute Council literature such as special reports, pamphlets, and the annual report. Individual problems of constituents are referred to our office for consistent action.

I. Members are encouraged to promote the general activities of the Council. However, when dealing with the media it is important to handle

Énoncé des responsabilités

A. Les membres assistent aux réunions ordinaires du Conseil qui ont lieu tous les trois mois.

B. Les membres doivent fournier au Conseil toute l'information appropriée de leur région et des groupes avec qui ils travaillent concernant les questions relatives aux personnes handicapées.

C. Les membres peuvent être élus pour siéger au Comité exécutif du Conseil, dans lequel cas ils devront assister à d'autres réunions.

D. Les membres peuvent être appelés à siéger à des comités spéciaux s'il le faut pour traiter des questions d'intérêt spécifique.

E. Les membres agissent comme personne ressource dans leur région pour les particuliers et les groupes qui désirent avoir de l'information sur le Conseil ou obtenir, par l'entremise du bureau, des renseignements sur l'aide qu'ils leur faut.

F. Les membres ont l'occasion de participer de façon spécifique lorsque le Conseil prépare des rapports sur des questions courantes. Pour que ce procédé réussisse, tous les membres doivent faire part de leurs commentaires négatifs ou affirmatifs. Des versions préliminaires sont habituellement distribuées afin d'obtenir des commentaires après consultations auprès des membres et la version finale des exposés de principe est approuvée par le Conseil avant d'être distribuée au public. Les membres du Conseil doivent respecter les dates limites établies pour faire part de leurs réactions au Conseil entre les réunions du Conseil.

G. Les membres sont encouragés à échanger l'information appropriée concernant les activités du Conseil avec tout groupe s'intéressant aux personnes handicapées.

H. On demande aux membres d'aider à assurer le suivi local en ce qui concerne la publicité des réunions du Conseil en vérifiant si les communiqués de presse sont utilisés dans les médias locaux. Le programme de relations publiques comprend l'aide pour la distribution de la documentation du Conseil tels que les rapports spéciaux, les brochures et le rapport annuel. Les problèmes individuels des gens des régions représentées par les membres sont soumis à notre bureau pour assurer une action uniforme.

I. Les membres sont encouragés à promouvoir les activités générales du Conseil, toutefois dans les relations avec les médias il faut traiter certaines

some issues very carefully. On matters of a sensitive nature, we encourage members to refer media representatives to our chairperson or to the office for comments on our position.

J. Members are expected to assist in arrangements for regional meetings of the Council held in their area. This could include identifying appropriate persons for invitations, locating an accessible location, refreshments, local publicity, and actual participation in the meeting itself. Evaluation of such meetings is an important component.

K. Members are encouraged to keep in contact with the office between meetings. Council members may visit the office anytime during regular business hours or at other times by appointment. The staff is most willing to answer questions between meetings.

L. Members must take an active role to be able to properly evaluate the ongoing activities and priorities of the Council. Members are also specifically involved in the evaluation of performance of the Council's staff.

M. Members are encouraged to give some kind of oral and/or written report at each full Council meeting on highlights of concerns or activities from their region or group. Some of this material may be used in the Council's newsletter.

N. Members can submit issues for agendas at either Executive Committee or full Council meetings. Feedback from members on process followed and decisions reached are welcome.

questions très prudemment. En ce qui concerne les questions délicates, nous encourageons les membres à suggérer aux représentants des médias de communiquer avec notre président ou avec le bureau pour avoir des commentaires sur notre position.

J. On s'attend à ce que les membres participent à l'organisation des rencontres régionales du Conseil qui ont lieu dans leurs région. Cela peut consister entre autres à établir la liste des personnes à inviter, à trouver un endroit accessible, à s'occuper des rafraîchissements et de la publicité locale ainsi qu'à participer activement à la rencontre proprement dite. L'évaluation de ces rencontres est une partie importante.

K. Les membres sont encouragés à rester en contact avec le bureau entre les réunions. Les membres du Conseil peuvent visiter le bureau n'importe quand lors des heures régulières d'ouverture et à tout autre moment sur rendez-vous. Le personnel se fait un plaisir de répondre aux questions des membres entre les réunions.

L. Les membres doivent jouer un rôle actif afin de pouvoir évaluer adéquatement les activités et les priorités courantes du Conseil. Les membres participent aussi spécifiquement à l'évaluation du rendement du personnel du Conseil.

M. Les membres sont encouragés à présenter un rapport oral ou écrit à chaque réunion du Conseil sur les principaux sujets ou activités qui intéressent leur région ou leur groupe. Une partie de ce matériel peut être utilisé dans le bulletin du Conseil.

N. Les membres peuvent soumettre des points pour les faire inscrire à l'ordre du jour des réunions du Comité exécutif ou des réunions du Conseil. Les membres sont invités à faire part de leurs commentaires concernant la modalité suivie ou les décisions prises.

Council Background

What is the Council?

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons is a body for consultation and study which was created to advise the provincial government on matters relating to the status of disabled persons. The Council reports directly to the Premier of the province. The Council also works closely with many organizations and groups outside of government who are involved with the problems of disabled persons.

Background

Many groups and individuals have worked very hard in New Brunswick to improve the quality of life for disabled persons in our province. During a large provincial conference in the fall of 1981 which involved many disabled consumers, parents, organizations serving disabled persons, and government representatives, it was decided that a permanent body was needed to maintain the momentum generated by the International Year of Disabled Persons. The unanimous resolution of the conference prompted provincial legislation to be drafted and passed that created the Premier's Council effective September 1, 1982.

Responsibilities

The Act governing the Premier's Council states that the Council shall:

- advise the Minister on matters relating to the status of disabled persons;
- bring before the government and the public matters of interest and concern to disabled persons;
- promote prevention of disabling conditions;
- promote employment opportunities of disabled persons;
- promote access by disabled persons to all services offered to the citizens of New Brunswick.

Structure

The Council consists of a chairperson and twelve other members appointed by the Lieutenant-Governor in Council. Provisions in the Act guarantee representation by regions, agencies working on behalf of disabled persons, and the public at large.

Historique du Conseil

Qu'est ce que le Conseil?

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées est un organisme d'étude et de consultation qui a été créé pour donner son avis aux gouvernement provincial sur les questions relatives à la condition des personnes handicapées. Le Conseil relève directement du Premier ministre de la province. Le Conseil travaille également de près avec les nombreux organismes et groupes non gouvernementaux qui travaillent à la résolution des problèmes qui connaissent les personnes handicapées.

Historique

De nombreux groupes et particuliers ont travaillé très fort au Nouveau-Brunswick pour améliorer la qualité de la vie des personnes handicapées de notre province. Lors d'une importante conférence qui se tenait à l'automne de 1981 et à laquelle participaient de nombreuses personnes handicapées, de nombreux parents, organismes au service des personnes handicapées et des représentants du gouvernement, il fut décidé qu'il fallait un organisme permanent pour maintenir l'élan et l'enthousiasme engendrés par l'Année internationale des personnes handicapées. Une résolution adoptée à l'unanimité par les participants à la conférence a mené à la préparation et à l'adoption d'une loi constituant le Conseil du Premier ministre à compter du 1er septembre 1982.

Fonction

La loi régissant le Conseil du Premier ministre stipule que le Conseil doit :

- donner son avis au Ministre sur les questions relatives à la condition des personnes handicapées;
- porter à l'attention du gouvernement et du public les questions qui intéressent et préoccupent les personnes handicapées;
- promouvoir la prévention des situations causant un handicap;
- promouvoir les possibilités d'embauche des personnes handicapées;
- promouvoir l'accès des personnes handicapées à tous les services offerts aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

Structure

Le Conseil se compose d'une personne nommée à la présidence et de douze autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les dispositions de la loi assurent la représentation des régions et des organismes qui travaillent au nom des personnes handicapées ainsi que la représentation du public en général.

The chairperson is appointed for a term of three years. The Council members are appointed for two-year terms, with half of the members coming up for renewal or replacement each year. Nominations should be submitted directly to the Premier's Office by July 31 each year.

Activities

To carry out its functions, the Council will:

- receive briefs and suggestions from individuals and groups concerning the status of disabled persons;
- undertake research on matters relating to disabled persons;
- recommend programs concerning the status of disabled persons;
- make referrals to, and consult and collaborate with, universities and individuals on matters which affect disabled persons;
- propose legislation, policies and practices to improve the status of disabled persons;
- publish any reports, studies and recommendations as the Council considers necessary;
- appoint special committees when needed;
- maintain an information library on subjects related to disabled persons and on any services/programs likely to be of interest to disabled persons;
- offer advice and/or intervention in cases where disabled persons are having difficulties in gaining access to needed services.

We Want to Hear from You!

The Council relies on your support to be truly effective. We need your input to determine our working priorities and to give strength to our recommendations on behalf of disabled persons.

We produce a newsletter to help inform interested groups and individuals of what we are doing. Our information is available in French and English and on cassette tape if required. Our telephone system has a service for hearing-impaired persons.

For further details, please contact our office at:

Premier's Council on the Status of Disabled Persons
Kings Place, Suite 648
440 King Street
Fredericton, NB
E3B 5H8

Local telephone number: (506) 452-1112
Toll-free in New Brunswick: 1-800-442-4412

La personne nommée à la présidence a un mandat de trois ans. Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de deux ans alors que la moitié des membres peuvent être remplacés ou encore leur mandat peut être renouvelé à chaque année. Les propositions de candidats doivent être présentées directement au bureau du Premier ministre avant le 31 juillet chaque année.

Activités

Afin d'être en mesure de remplir ses fonctions, le Conseil:

- recevra des mémoires et des suggestions émanant de particuliers et de groupes relativement à la condition des personnes handicapées;
- recommandera la mise sur pied de programmes relatifs à la condition des personnes handicapées;
- collaborera avec les universités et les particuliers, les consultera et se référera à eux sur toute question qui affecte la condition des personnes handicapées;
- proposera les mesures législatives, plans d'action ou mesures visant à améliorer la condition des personnes handicapées;
- publiera les rapports, études et recommandations qu'il considère nécessaires;
- nommera des comités spéciaux selon les besoins;
- tiendra un centre de documentation sur les sujets concernant les personnes handicapées et sur tous les programmes ou services susceptibles d'intéresser les personnes handicapées;
- offrira des conseils ou interviendra lorsque les personnes handicapées ont des difficultés à avoir accès aux services requis.

Nous voulons connaitre votre avis!

Le Conseil a besoin de votre appui pour être réellement efficace; il compte donc sur vous. Nous avons besoin de votre collaboration et de votre participation afin de pouvoir établir nos priorités que nous formulons au nom des personnes handicapées.

Nous produisons un bulletin en vue de tenir les groupes et les particuliers intéressés au courant de nos activités. Notre documentation est disponible en anglais et en français et aussi sur cassette s'il y a lieu. Notre système de téléphone permet de desservir les personnes handicapées de l'ouïe.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec notre bureau au:

Conseil du Premier ministre
sur la condition des personnes handicapées
Kings Place, Pièce 648
440, rue King
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H8

Numéro local : (506) 452-1112
ou pour téléphoner sans frais : 1-800-442-4412
(seulement au N.-B.)

Council activity Report 1989-90

Official Council Meetings Summarized

Executive Committee Meetings:

Moncton, April 29, 1989 - Council reviewed a draft report prepared by its Education Sub-Committee for reaction by the Minister of Education. Suggestions were made for the 1988-89 annual report of Council. Preparations were reviewed for the fall Action Plan Forum. Possible impact of the proposed federal sales tax on services was discussed. The sign language interpreter service proposal had been submitted to government. Other business was dealt with.

Fredericton, August 9, 1989 - Council's draft presentation for submission to the Special Committee of the Legislature on Integration was reviewed in detail. A change in venue for the fall Action Plan Forum was approved due to problems at the original hotel. Council had also relocated to a different office space in July. The history and progress of the MacDonald Centre in Moncton was discussed to respond to the review conducted on the Centre. Council reviewed their comments to the interdepartmental committee on family violence. Other business was handled.

Moncton, November 4, 1989 - An evaluation of the recent Action Plan Forum was conducted with specific plans made for follow-up. The agenda for an upcoming meeting with the Premier was developed. Council budget for 1990-91 was reviewed. Upcoming Council appointments were due to be announced shortly. Funding for positions in the EEO Program should reflect a better split between disabled and native positions based on population. A number of other issues were discussed.

Newcastle, February 10, 1990 - Members were updated on activities arranged for National Access Awareness Week. The Department of Supply and Services agreed to work with the Council in offering a number of regional workshops on the topic of barrier-free access. Nominations were made by Council to the Advisory Council on Sport and Recreation. Council was making further contacts on the subject of community services for adults with disabilities. Education issues were examined again along with a variety of other agenda items.

Rapport des activités du Conseil 1989-1990

Résumé des réunions officielles du Conseil

Réunions du comité exécutif :

Moncton, le 29 avril 1989 - Le Conseil a étudié l'ébauche d'un rapport préparé par un sous-comité sur l'éducation en vue d'obtenir une réponse de la ministre de l'Éducation. Des suggestions ont été présentées concernant le rapport annuel 1988-1989 du Conseil. On a examiné les préparatifs du Forum sur le Plan d'action de l'automne. Les effets éventuels de la taxe fédérale proposée sur les services ont été discutés. Un projet d'élaboration d'un service d'interprète de langage gestuel a été présenté au gouvernement. D'autres sujets ont également été abordés.

Fredericton, le 9 août 1989 - L'ébauche du mémoire présenté par le Conseil au Comité spécial de l'Assemblée législative sur l'intégration a été examinée en détail. Une modification au Forum sur le Plan d'action pour l'automne a été approuvée à la suite des problèmes au premier hôtel. Le Conseil a également emménagé dans des nouveaux locaux en juillet. L'historique et la situation du Centre MacDonald à Moncton ont été discutés pour préparer une réaction à l'étude effectuée sur le centre. Le Conseil a étudié ses commentaires au Comité interministériel sur la violence familiale. D'autres sujets ont également été abordés.

Moncton, le 4 novembre 1989 - Une évaluation du récent Forum sur le Plan d'action a été effectuée, des projets précis ayant été arrêtés pour le suivi. L'ordre du jour d'une rencontre devant avoir lieu avec le Premier ministre a été dressé. Le budget du Conseil pour 1990-1991 a été examiné. Les nominations au Conseil devaient être annoncées sous peu. Le financement des postes au programme EAE devrait tenir compte d'une différence plus marquée entre les postes pour personnes handicapées et les autochtones selon la population. Un certain nombre d'autres sujets ont été discutés.

Newcastle, le 10 février 1990 - Les membres ont reçu un bilan des activités prévues pendant la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Le ministère de l'Approvisionnement et des Services a accepté de travailler avec le Conseil pour offrir un certain nombre d'ateliers régionaux sur l'accès facile. Le Conseil a nommé des candidats au Conseil consultatif sur les sports et loisirs. Le Conseil établissait d'autres contacts concernant les services communautaires aux adultes ayant des handicaps. Les questions en matière d'éducation ont été examinées de nouveau; de nombreux autres points figuraient à l'ordre du jour.

Full Council Meetings:

Saint John, June 2 and 3, 1989 - Council made decisions on strategy for meetings with the Minister of Education on integration related matters. Council expressed concerns over the status of the Father J. Angus MacDonald Centre in Moncton. Feedback on the Sign Language Interpreter Proposal was positive from the Premier. Contact was made to the government on the potential impact of the new federal sales tax. A report was given by the Chairperson and Executive Director of their attendance at the first combined meeting of provincial advisory councils held in Toronto. Our Council has been used as an example for many of the other provinces. Members evaluated the recent public regional meetings hosted by Council. National Access Awareness Week details were finalized. Preparations were underway for the upcoming Action Plan Forum. Other agenda items included reserved parking problems, new Mental Health Commission legislation, community services programs, human rights legislation review, seniors equipment program, etc.

Newcastle, September 15 and 16, 1989 - Council had completed a draft Official Languages Policy for approval by Board of Management. Council planned the details of their submission for the public hearings with the Legislature's Special Committee on Integration. The final details for the Action Plan Forum to be held in October were confirmed. Council approved their list of anticipated projects for the coming year. Council evaluated the McKelvey/ Levesque report on health care in New Brunswick. National Access Awareness Week was reported on for 1989. Guy LeBlanc was to receive the Canada Volunteer Award based on his nomination from our Council. Other agenda items included V.R.D.P., Moncton Accessible Housing Committee, guidelines for Council members, submission to the Master Plan review of provincial parks and heritage sites, etc....

Moncton, December 1 and 2, 1989 - Guests from the Father J. Angus MacDonald Centre gave an overview of current developments at their Centre following the program review. The agenda for a meeting with the Premier in December was finalized. Barrier-free access policy for government buildings was examined. A draft report on the Action Plan Forum was distributed for comments by members. The Executive Committee of Council for the coming year was elected. The report for National Access Awareness Week 1989 was received with recommendations for the 1990 content. Council decided to submit a brief to the Premier's Round

Réunions du conseil

Saint John, les 2 et 3 juin 1989 - Le Conseil a pris des décisions sur la stratégie pour les rencontres avec la ministre de l'Éducation à propos de l'intégration. Il a fait part de ses préoccupations concernant la situation au Centre Père J. Angus MacDonald à Moncton. La réaction du Premier ministre au projet d'élaboration d'un service d'interprète de langage gestuel a été positive. On a communiqué avec le gouvernement sur les effets éventuels de la nouvelle taxe de vente fédérale. Le président et le directeur général ont soumis un compte rendu de la première réunion mixte des Conseils consultatifs provinciaux à Toronto à laquelle ils ont assisté. Notre Conseil a servi d'exemple à de nombreuses autres provinces. Les membres ont évalué les récentes rencontres publiques régionales organisées par le Conseil. Les préparatifs de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées ont été finalisés. Les préparatifs étaient en cours pour le Forum sur le Plan d'action. Les autres points à l'ordre du jour comprenaient les problèmes d'espace de stationnement réservés, la nouvelle Loi sur la Commission de la santé mentale, les programmes de services communautaires, la révision de la Loi sur les droits de la personne, le programme d'équipement pour personnes âgées, etc.

Newcastle, les 15 et 16 septembre 1989 - Le Conseil avait terminé l'ébauche d'une politique des langues officielles qui devait être approuvée par le Conseil de gestion. Le Conseil a planifié son mémoire en vue des audiences publiques du Comité spécial de l'Assemblée législative sur l'intégration. Les derniers détails du Forum sur le Plan d'action prévu pour l'automne ont été confirmés. Le Conseil a approuvé la liste des projets prévus pour la prochaine année. Il a étudié le rapport McKelvey/Lévesque sur les soins de santé au Nouveau-Brunswick. On a présenté un rapport sur la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Guy LeBlanc a reçu le Prix bénévolat Canada pour sa nomination et sa contribution à notre Conseil. Les autres points à l'ordre du jour comprenaient le PRPI, le Comité des logements de Moncton, les lignes directrices pour les membres du Conseil, l'exposé relativement à l'étude du plan directeur pour les parcs provinciaux et les lieux du patrimoine, etc...

Moncton les 1er et 2 décembre 1989 - Les invités du Centre Père J. Angus MacDonald ont donné un compte rendu du déroulement des événements à leur centre à la suite du programme de révision. L'ordre du jour d'une rencontre tenue avec le Premier ministre en décembre a été préparé. La politique d'accès facile aux édifices gouvernementaux a été étudiée. Un rapport préliminaire concernant le Forum sur le Plan d'action a été distribué aux membres pour obtenir leurs commentaires. Élection du Comité exécutif du Conseil pour la prochaine année. On a reçu le rapport sur la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées de 1989 ainsi que des recommandations sur le contenu de la semaine 1990. Le Conseil a décidé de

Table on Sustainable Growth. The new provincial V.R.D.P. Act was reviewed. The Chairperson reported on the recent Forum on Mental Health. Other agenda items included women with disabilities, hunting licences for blind persons was not supported by Council, the index for the Council's library was updated, contact with the New Brunswick Human Rights Commission, Dialogue New Brunswick, etc....

Fredericton, March 16 and 17, 1990 - Representatives were on hand from the New Brunswick Division of CNIB to update Council on their activities. Council's submission to the Premier's Council on Environment and Economy was reported on. Plans for National Access Awareness Week were outlined. Council committees for the Action Plan themes were finalized for the upcoming year. Council had released a media message to support International Youth Day. Community services for adults with disabilities was being followed up with the Department of Health and Community Services. Council discussed rumours of changes for school programs for gifted students being blamed on integration. A draft Revised Action Plan was reviewed by Council's sub-committees. Council was invited to make a submission to the Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing. Council outlined their views for a brief to the Task Force on Foster Home Services. Other agenda items included the Single Point of Entry Pilot Project for seniors, GST, estate planning for parents of disabled offspring and other information items for Council members.

présenté un mémoire au Groupe de travail sur le développement durable de la Table ronde du Premier ministre. On a examiné la nouvelle Loi provinciale P.R.P.I. Le président a présenté un rapport du Forum sur la Santé mentale qui a eu lieu récemment. Les autres points à l'ordre du jour comprenaient les femmes handicapées, le Conseil n'appuie pas l'octroi de permis de chasse aux aveugles, le fichier de la bibliothèque du Conseil a été mis à jour, des contacts ont été établis avec la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, Dialogue Nouveau-Brunswick, etc...

Fredericton, les 16 et 17 mars 1990 - Des représentants de la Division du Nouveau-Brunswick de l'INCA étaient présents pour présenter un compte rendu des activités de leur organisme. On a donné un rapport sur la présentation du Conseil à la Table ronde du Premier ministre sur l'Environnement et l'économie. On a résumé les projets pour la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Les comités du Conseil pour les thèmes du Plan d'action ont été finalisés pour l'année qui s'en vient. Le Conseil a transmis un message aux médias pour appuyer la Journée internationale de la jeunesse. Le ministère de la Santé et des Services communautaires assurait un suivi concernant les services communautaires pour les adultes handicapés. Le Conseil a discuté des rumeurs selon lesquelles des modifications seraient apportées au Programme scolaire pour les étudiants doués, en raison de l'intégration. L'ébauche d'un Plan d'action révisé a été étudiée par les sous-comités du Conseil. Le Conseil a été invité à présenter un mémoire à la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis. Le Conseil a exprimé ses points de vue pour un mémoire au Groupe de travail sur les services de foyer d'accueil. Les autres points à l'ordre du jour comprenaient le projet-pilote d'accès unique pour les personnes âgées, la TPS, la planification immobilière pour les parents d'enfants handicapés et d'autres sujets d'information pour les membres du Conseil.

Publications and Briefs (1989-90)

- *"Premier's Council on the Status of Disabled Persons - Annual Report 1988-89"*. Summer 1989

- *"Communiqué"*. This is the official newsletter of the Council published periodically as resources permit. During the year in question, we published issues for distribution in July and November, 1989.

- *"Directory of Services Offered to Disabled Persons in New Brunswick"*. Seventh edition. Spring, 1990.

- *"Reaction to Comments to the 'Final Report - A Review of the Father J. Angus MacDonald Centre'"*. April 29, 1989.

- *Updated "Networking for Social and Political Change"*. May 4, 1989.

- *"Transition from Social Assistance to Independent Living (Responsibilities of Federal & Provincial Governments)"*. May 5, 1989.

- *"Reaction to the Minister of Education's Review Committees on Integration Reports"*. May 9, 1989.

- *"Report to the Special Committee on Social Policy Development for School Integration"*. August 15, 1989.

- *"Project Checklist Questionnaire Results 1989"*. September, 1989.

- *"Current Priorities to Address the Needs of Disabled Persons in New Brunswick"*. September 16, 1989.

- *"NB Provincial Parks and Heritage Sites Master Plan Public Consultation Paper"*. September 21, 1989.

- *"Notes on Submission to Public Hearing of the Special Committee on Social Development for School Integration"*. October 4, 1989.

- *"Summary - Action Plan Forum for Disabled Persons in New Brunswick"*. October, 1989.

Publications et mémoires (1989-90)

- *«Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées - Rapport annuel 1988-89»*. Été 1989.

- *«Communiqué»*. Ce bulletin officiel du Conseil est publié sur une base périodique dépendant des ressources disponibles. Durant l'année en question, nous avons distribué deux publications soit en juillet et en novembre 1989.

- *«Répertoire des services offerts aux personnes handicapées au Nouveau-Brunswick»*. Septième édition. Printemps 1989.

- *«Réaction au Rapport final - Étude du Centre Père J. Angus MacDonald»*. Le 29 avril 1989.

- *Mise à jour du rapport «Réseautage pour les changements d'ordre politique et social»*. Le 4 mai 1989.

- *« Transition de l'assistance sociale à la vie autonome (Responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux)»*. Le 5 mai 1989.

- *«Réaction du Conseil aux Rapports des Comités d'étude sur l'intégration de la Ministre de l'Éducation»*. Le 9 mai 1989.

- *«Mémoire présenté au Comité spécial d'élaboration d'une politique sociale sur l'intégration scolaire»*. Le 15 août 1989.

- *«Résultats du questionnaire 'Liste de vérification'»*. Septembre 1989.

- *«Priorités actuelles concernant les besoins des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick»*. Le 16 septembre 1989.

- *«Plan directeur pour les parcs provinciaux et les lieux historiques du Nouveau-Brunswick»*. Le 21 septembre 1989.

- *«Mémoire présenté à l'audience publique du Comité spécial d'élaboration d'une politique sociale sur l'intégration scolaire»*. Le 4 octobre 1989.

- *«Compte rendu - Forum sur le Plan d'action pour les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick»*. Octobre 1989.

- *"A Summary Report on National Access Awareness Week in New Brunswick 1989"*. December, 1989.

- *"Sustainable Development for New Brunswick - Walking the Tightrope Between the Environment and the Economy"*. January, 1990.

- *"Submission to the Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing"*. March, 1990.

- *"IDEAS BOOK - National Access Awareness Week"*. March, 1990.

- *«Compte rendu sommaire de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick 1989»*. Decembre 1989.

- *«Développement durable pour le Nouveau-Brunswick - Situation délicate entre l'environnement et l'économie»*. Janvier 1990.

- *«Mémoire présenté à la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis»*. Mars 1990.

- *«LIVRE DE SUGGESTIONS - La Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées»*. Mars 1990.

Major Projects Planned - 1990-91

1. Council will monitor the progress of implementation of recommendations contained in the 1990 *Revised Action Plan for Persons with Disabilities in New Brunswick*.

2. Council will host a series of regional public meetings to ensure that the public is updated on such things as the Revised Action Plan.

3. Council will monitor the implementation of structures and programs to be established by the Mental Health Services Commission.

4. Council will focus attention on the current network of services available and those needed to reasonably respond to adults with disabilities who wish to live in the community.

5. Council will request a progress report from the Department of Health and Community Services on the status of individuals remaining in the two provincial hospitals who have been deemed able to live in the community with supports.

6. Council will seek to involve stakeholder groups and departments in developing a more efficient system to respond to individuals who require technical aids or rehabilitation equipment not within their personal resources.

7. Council will attempt to liaise closely with the proposed Premier's Council on Health Strategy.

8. Council will assure that the projects and objectives associated with National Access Awareness Week will be continued in New Brunswick.

9. Council will monitor the public school system to ensure that the interests of students with disabilities of any kind will be protected.

Principaux projets prévus - 1990-1991

1. Le Conseil surveillera la mise en oeuvre des recommandations contenues dans *Le Plan d'action révisé pour les personnes handicapées au Nouveau-Brunswick* de 1990.

2. Le Conseil tiendra une série de rencontres publiques régionales pour s'assurer que la population soit informée sur les sujets comme le Plan d'action révisé.

3. Le Conseil surveillera la mise en oeuvre des structures et des programmes qui sont établis par la Commission de la santé mentale.

4. Le Conseil se concentrera sur le réseau actuel des services disponibles et les services nécessaires pour répondre raisonnablement aux besoins des adultes handicapés qui désirent vivre dans la communauté.

5. Le Conseil demandera un compte rendu du ministère de la Santé et des Services communautaires concernant le statut des personnes qui demeurent dans les deux hôpitaux provinciaux et qui ont été jugées aptes à être intégrées dans la communauté avec des services de soutien adéquats.

6. Le Conseil tentera d'obtenir la participation des groupes d'intervenants et des ministères à l'élaboration d'un système plus efficace pour répondre aux besoins des particuliers qui nécessitent des aides techniques ou du matériel de réadaptation qu'ils ne peuvent se payer.

7. Le Conseil tentera de participer de près au Conseil du Premier ministre sur la stratégie proposée en matière de santé.

8. Le Conseil s'assurera que les projets et objectifs reliés à la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées soient poursuivis au Nouveau-Brunswick.

9. Le Conseil surveillera le système scolaire public pour défendre les intérêts des étudiants avec des handicaps de tout genre.

Auditor General's Report

31 March 1990

Rapport du Vérificateur général

Le 31 mars 1990

Auditor's Report

To the Chairman and Members
Premier's Council on the Status of Disabled Persons

I have examined the balance sheet of the Premier's Council on the Status of Disabled Persons as at 31 March 1990 and the statements of revenue and expenses and surplus for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Council as at 31 March 1990 and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements applied on a basis consistent with that of the preceding year.

J. S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
28 May 1990

Rapport du vérificateur

Au président et aux membres du
Conseil du Premier ministre sur
la condition des personnes handicapées

J'ai vérifié le bilan du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées au 31 mars 1990, ainsi que l'état des recettes et dépenses et l'état de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du conseil au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables énoncées à la note 1 aux états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général,

J. S. Astle, f.c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 28 mai, 1990

Balance Sheet
31 March 1990

ASSETS

	1990	1989
Current assets		
Cash	$ 9,476	$14,545
Accounts receivable	–	204
Prepaid expenses	1,914	1,551
	$11,390	$16,300

LIABILITIES AND SURPLUS

Current liabilities		
Accounts payable	$ 6,372	$10,593
Surplus (deficit)		
Unappropriated	2,043	(977)
Appropriated (Note 2)	2,975	6,684
	5,018	5,707
	$11,390	$16,300

Approved by the Council

....., Chairman

....., Member

Bilan
31 mars 1990

ACTIF

	1990	1989
Actif à court terme		
Encaisse	9 476 $	14 545 $
Débiteurs	–	204
Frais payés d'avance	1 914	1 551
	11 390 $	16 300 $

PASSIF ET EXCÉDENT

Passif à court terme		
Créditeurs	6 372 $	10 593 $
Excédent (déficit)		
Non affecté	2 043	(977)
Affecté (note 2)	2 975	6 684
	5 018	5 707
	11 390 $	16 300 $

Approuvé par le Conseil

....., président

....., membre

Statement of Revenue and Expenses

For the year ended 31 March 1990

	1990	1989
Revenue		
Grants - Province of New Brunswick	$246,500	$235,700
Interest	822	751
Miscellaneous	3,248	884
Forum	7,617	–
	258,187	237,335
Expenses		
Salaries and employee benefits	129,237	123,393
Honorariums	9,775	8,725
Hotel expenses	4,821	3,909
Travel expenses	11,426	7,606
Meals	2,936	2,383
Rent	19,326	16,740
Telephone	13,044	12,180
Office supplies	4,176	6,886
Insurance	627	637
Office equipment rental	7,868	7,347
Library and subscriptions	1,296	1,667
Postage	7,482	9,843
Translation	9,314	8,647
Printing	10,399	14,538
Office furniture and equipment	5,259	6,814
Maintenance	2,988	2,514
Bank charges	336	255
Miscellaneous	262	555
Council meetings	2,908	1,851
Forum	15,396	–
	258,876	236,490
Excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	$ (689)	$ 845
Allocated as follows:		
Unappropriated surplus	$ 3,020	$ (737)
Appropriated surplus	(3,709)	1,582
	$ (689)	$ 845

État des recettes et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
Recettes		
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	246 500 $	235 700 $
Intérêt	822	751
Divers	3 248	884
Forum	7 617	–
	258 187	237 335
Dépenses		
Traitements et charges sociales	129 237	123 393
Honoraires	9 775	8 725
Frais d'hôtel	4 821	3 909
Frais de déplacement	11 426	7 606
Repas	2 936	2 383
Loyer	19 326	16 740
Téléphone	13 044	12 180
Fournitures de bureau	4 176	6 886
Assurances	627	637
Location de matériel de bureau	7 868	7 347
Bibliothèque et abonnements	1 296	1 667
Affranchissement	7 482	9 843
Traduction	9 314	8 647
Imprimerie	10 399	14 538
Ameublement et matériel de bureau	5 259	6 814
Entretien	2 988	2 514
Frais bancaires	336	255
Divers	262	555
Réunions du Conseil	2 908	1 851
Forum	15 396	–
	258 876	236 490
Excédent (déficience) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	(689)$	845 $
Distribué à l'excédent		
Non affecté	3 020 $	(737)$
Affecté	(3 709)	1 582
	(689)$	845 $

Statement of Surplus
For the year ended 31 March 1990

	1990	1989
Unappropriated surplus (deficit):		
Balance, beginning of year	$ (977)	$ (240)
Allocation of excess (deficiency) of revenue over expenses for the year	3,020	(737)
Balance, end of year	2,043	(977)
Appropriated surplus:		
Balance, beginning of year	6,684	5,102
Allocation of excess (deficiency) of revenue over expenses for the year (Note 2)	(3,709)	1,582
Balance, end of year	2,975	6,684
Total surplus, end of year	$5,018	$5,707

État de l'excédent
Pour l'exercice terminé le 31 mars 1990

	1990	1989
Excédent non affecté:		
Solde, début de l'exercice	(977)$	(240)$
Distribution de l'excédent (déficience) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	3 020	(737)
Solde, fin de l'exercice	2 043	(977)
Excédent affecté:		
Solde, début de l'exercice	6 684	5 102
Distribution de l'excédent (déficience) des recettes sur les dépenses pendant l'exercice (note 2)	(3 709)	1 582
Solde, fin de l'exercice	2 975	6 684
Excédent total, fin de l'exercice	5 018 $	5 707 $

Notes to Financial Statements
31 March 1990

1. Summary of significant accounting policies

The Council was established under the Premier's Council on the Status of Disabled Persons Act which came into force on 1 September 1982. The Council commenced operations in October 1982.

The following is a summary of the significant accounting policies used in the preparation of these financial statements:

(a) Accrual basis

The financial statements are prepared using the accrual basis of accounting whereby revenues and expenditures are allocated to the year in which they are earned or incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected.

(b) Fixed assets

It is the policy of the Council to charge all fixed asset purchases to expense in the year in which the expenditure is incurred.

2. Appropriated surplus

All revenues other than the provincial grant have been designated by the Council for the expressed purpose of stimulating popular participation of the disabled throughout the Province in activities of the Council. To reflect the restricted use of these funds a special appropriated surplus account was created. During the year expenditures of $15,396 (1989 - $53) were charged against this surplus.

3. National Access Awareness Week

The Premier's Council on the Status of Disabled Persons acts as a co-ordinator for National Access Awareness Week (N.A.A.W.). Funds received for N.A.A.W. are deposited in a bank account under the control of the provincial N.A.A.W. committee. These funds are not available for Council expenditures and do not appear in these financial statements.

Notes afférentes aux états financiers
Le 31 mars 1990

1. Résumé des principales conventions comptables

Le Conseil a été établi en vertu de la Loi créant le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, entrée en vigueur le 1er septembre 1982. Le Conseil est entré en activité en octobre 1982.

Voici un résumé des principales conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers:

a) Comptabilité d'exercice

Les états financiers sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Donc, les recettes et dépenses sont affectées à l'exercice où elles ont été gagnées ou engagées, quelle que soit la date du transfert des fonds relatifs à ces opérations.

b) Immobilisations

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations au compte des dépenses dans l'exercice où la dépense est engagée.

2. Excédent affecté

Toutes les recettes autre que la subvention gouvernementale ont été désignées par le Conseil pour le seul but d'encourager les personnes handicapées de toute la province à participer aux activités mises sur pied par le Conseil. Pour refléter l'utilisation limitée des fonds en question, un compte d'excédent affecté a été créé. Des dépenses de 15 396 $ (1989 - 53 $) furent imputées à l'excédent affecté au cours de l'exercice.

3. La Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées agit à titre de coordonnateur pour la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Les fonds reçus pour cette semaine sont déposés dans un compte bancaire sous le contrôle du comité provincial de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées. Ces fonds ne sont pas disponibles pour des dépenses engagées par le Conseil et donc n'apparaissent pas dans les états financiers du Conseil.